LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION AMORTISSEMENT DES CHARGES ACTIVEES

• Objectif(s):

- o Amortissement des:
 - frais d'établissement,
 - frais de recherche et de développement,
 - charges à répartir.

• <u>Pré-requis</u>:

o Amortissement linéaire.

• Modalités :

- o Techniques d'amortissement,
- o Conséquences dans les documents de synthèse,
- o Synthèse,
- o Applications.

TABLE DES MATIERES

Cnapitre 1. CHARGES ACTIVEES	3
Chapitre 2. AMORTISSEMENT DES CHARGES ACTIVEES	3
2.1. Frais d'établissement	3
2.1.1. Rappels	
2.1.2. Traitements comptables	
2.2. Frais de recherche et de développement	
2.2.1. Rappels	
2.2.2. Traitements comptables	
2.3. Charges à répartir sur plusieurs exercices	
2.3.1. Rappels	
2.3.2. Traitements comptables	
Chapitre 3. EXTRAIT DU BILAN (Exemple).	
Chapitre 4. SYNTHESE.	6
APPLICATION 1	7
Enoncé et travail à faire	7
Annexe	
Correction	
APPLICATION 2	9
Enoncé et travail à faire	9
Annexe	9
Correction.	10
APPLICATION 3	11
Enoncé et travail à faire	11

Annexes.	11
Annexe 1	11
Annexe 2	11
Annexe 3.	
Annexe 4	
Correction.	13
Travail 1	
Travail 2	
Travail 3.	
Travail 4	

Chapitre 1. CHARGES ACTIVEES.

Par décision de gestion, certaines dépenses importantes, engagées par l'entreprise dans certaines situations ont été inscrites dans un compte de bilan.

L'objectif de cette démarche est de ne pas imputer ces charges sur un exercice unique pour ne pas fausser le résultat.

Ces charges activées vont faire l'objet d'un étalement dans le temps par la pratique de l'amortissement.

Les comptes d'actif concernés sont les suivants :

- 201 Frais d'établissement
- 203 Frais de recherche et de développement
- 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Chapitre 2. AMORTISSEMENT DES CHARGES ACTIVEES.

2.1. Frais d'établissement

2.1.1. Rappels

Les frais d'établissement sont composés des dépenses engagées lors de la création de l'entreprise et des frais qui conditionnent son existence, son activité ou son développement.

Enregistrés au débit d'un compte d'immobilisations, au cours du premier exercice comptable, ils figurent à l'actif du bilan et font l'objet d'amortissement.

Ils ne représentent aucune valeur et sont considérés comme de l'actif fictif.

Ils comprennent:

- les frais de constitution (compte 2011) : honoraires du notaire, commissions d'intermédiaires, frais d'actes, droits d'enregistrement,...
- les frais de premier établissement (compte 2012) : frais de prospection, frais de publicité, ...
- les frais d'augmentation du capital et d'opérations diverses (compte 2013) : frais de transformation de forme juridique, frais de fusion, ...

Ils sont amortissables sur une durée comprise entre 2 et 5 ans par annuités égales.

Le plus souvent l'amortissement se fait par 1/5 ou au taux de 20%.

Il n'est pas possible de distribuer de dividendes tant que les frais de constitution ne sont pas totalement amortis.

Pour le premier exercice, l'entreprise a le choix de pratiquer ou non la règle du prorata temporis à partir de la date de constatation de la dépense.

2.1.2. Traitements comptables

a) Lors de l'engagement de dépense et de son immobilisation directe :

201	Frais d'établissement	D	
44562	Etat- TVA déductible sur immobilisations	D	
404	Fournisseur d'immobilisations		C
ou 512	Banque		C

b) A la fin de chaque exercice comptable :

68111	Dotations aux amortissements sur immobilisations incor-		
1	porelles	D	
2801	Amortissements des frais d'établissement		C
	Dotation de l'exercice		

c) A la fin de la période d'amortissement, il sera nécessaire de solder les comptes :

- frais d'établissement,
- amortissements des frais d'établissement,

d'où l'écriture :

2801	Amortissements des frais d'établissement	D	
201	Frais d'établissement		C
	Pour solde des comptes		

2.2. Frais de recherche et de développement

2.2.1. Rappels.

Les frais de recherche et de développement représentent les dépenses engagées par l'entreprise dans ce domaine pour son propre compte.

Ces frais sont portés à l'actif du bilan à condition :

- que les projets soient nettement individualisés et leur coût respectif précisément établi,
- qu'ils aient de sérieuses chances de réussite et de rentabilité commerciale.

Ils sont amortissables en mode linéaire dans un délai maximal de 5 ans.

2.2.2. Traitements comptables

a) Lors de la réalisation de la dépense :

203 F	rais de recherche et de développement	D	l
721	Production immobilisée – Immobilisations		
	incorporelles		С

b) A la fin de chaque exercice comptable :

68111	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		
2803	Amortissements des frais de recherche et de	D	
	développement		
			C

c) Comme pour les frais d'établissement, à la fin de la période d'amortissement les comptes 203 et 2803 doivent être soldés :

2803	Amortissements des frais de recherche et de développement	D	
203	Frais de recherche et de développement		C

d) En cas d'échec des projets, les frais de recherche sont immédiatement amortis en totalité :

6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	D	
2803	Amortissements des frais de recherche et de		C
	développement		

2.3. Charges à répartir sur plusieurs exercices.

2.3.1. Rappels.

Certaines charges importantes par leur montant ne peuvent être supportées par un seul exercice comptable.

L'entreprise peut procéder à leur étalement dans le temps sur plusieurs exercices (de 2 à 5). Il est possible d'appliquer la règle du prorata pour la 1ère annuité lorsque la durée d'amortissement est exprimée en années.

Le prorata ne s'applique pas si la durée est exprimée en exercices comptables (amortissement par fractions égales).

Quelles charges?

Il s'agit essentiellement des dépenses relatives aux frais d'émission d'emprunts réalisés par certaines sociétés.

2.3.2. Traitements comptables.

a) Lors de l'enregistrement des charges pendant l'exercice N :

6272	Commissions et frais sur émission d'emprunts	D	
44566	Etat – TVA déductible sur autres biens et services	D	
512	Banque		C

b) A la fin de l'exercice N, on procède au transfert de ces charges, selon leur nature, pour leur montant HT dans un compte de bilan par l'écriture :

481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	D	
ou 4816	Frais d'émission des emprunts		
791	Transferts de charges d'exploitation		C

N.B.: La totalité de la charge HT doit être transférée.

c) A la clôture du même exercice N et pour chaque exercice suivant on procède à l'amortissement direct d'une fraction de ces charges selon la durée prévue :

6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	D	
1	reparur	D	l 1
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		C
ou 4816	Frais d'émission des emprunts		

d) Conséquences à l'actif du bilan (comptes de régularisations) :

En raison de la pratique de l'amortissement direct, la rubrique « Charges à répartir » indique le montant net restant à répartir ou à amortir.

Chapitre 3. EXTRAIT DU BILAN (Exemple).

	41	-€a N° 10937 * 09						@ internet - DGI		
Y	2)u		1 BILAN – ACTIF D.G.I. N° 2050 7						
form	omzulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).									
Dé	Désignation de l'entreprise : Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *									
Ad	Adresse de l'entrepriseDurée de l'exercice précédent *							e précédent *		
Adresse de l'entrepriseDurée de l'exercice précédent *							Néant 🔲 *			
Г							Exercice N clos le,	N-1		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
		Capital souscrit non appelé (I)	AA							
П		Frais d'établissement *	AB	250000	AC	150000	100000			
П	MILES	Frais de développement *	CX	125000	ΑE	125000	0			
П	MOOR!	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
П	NACH ENTERS NOOFFORGUS	Fonds commercial (1)	AH		ΑI					
П	NAMO	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM					
Г		Charges constatées d'avance (3)*	СН		CI					
	e [TOTAL (III)	CJ		CK					
Comptes	on son	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw	50000			50000			
٥	80	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
ľ	ë	Écarts de conversion actif* (VI)	CN							

Chapitre 4. SYNTHESE.

L'AMORTISEMENT DES CHARGES ACTIVEES

Quelles charges activées ?

Charges inscrites à l'actif du bilan par décision de gestion :

- frais de constitution, ...
- dépenses de recherche appliquée et développement,
- frais d'émission d'emprunts.

Quel objectif?

Etalement de la charge sur plusieurs exercices par la technique de l'amortissement.

Quels amortissements?

- amortissements des frais d'établissement,
- amortissements des frais de recherche et développement,
- amortissements des charges à répartir (technique de l'amortissement direct).

APPLICATION 1.

Enoncé et travail à faire.

Une entreprise créée le **1er juin N**, a réglé par chèque bancaire pour **60 000 € HT** de **frais divers de constitution**.

Le **31 décembre** de la même année elle décide d'amortir ces frais sur **4 ans** en utilisant la règle du **prorata temporis** pour le premier exercice.

TRAVAIL A FAIRE : En utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.
- Enregistrer les frais divers de constitution du 1er juin N.
- Calculer et enregistrer les dotations aux amortissements du 31-12-N au 31/12/N+4.
- Solder les comptes par une écriture en fin de période d'amortissement.

Annexe.

		Bordereau d	e saisie		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Frais de constitution		
			Frais de constitution Dotation de l'année N		
			Amortissement des frais de constitution Dotation de l'année N+1		
			Amortissement des frais de constitution Dotation de l'année N+2		
			Amortissement des frais de constitution Dotation de l'année N+3		
			Amortissement des frais de constitution Dotation de l'année N+4		
			Pour solde des comptes		
			Totaux		

Correction.

		Bordereau	de saisie		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-juin	201	Frais d'établissement		60 000.00	
N	44562	TVA sur immobilisations	Frais de constitution	11 760.00	
	512	Banques			71 760.00
	68111	Dotations aux amortissements sur			
31-déc.		immobilisations incorporelles	Frais de constitution	8 750.00	
N	2801	Amortissements des frais	Dotation de l'année N		
		d'établissement			8 750.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de constitution Dotation	15 000.00	
N+1	2801	Amortissements des frais	de l'année N+1		
		d'établissement	de l'anniee 14 · 1		15 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de constitution Dotation	15 000.00	
N+2	2801	Amortissements des frais	de l'année N+2		
		d'établissement	de l'amice 11 2		15 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de constitution Dotation	15 000.00	
N+3	2801	Amortissements des frais	de l'année N+3		
		d'établissement	WO 1 MARIO 11 2		15 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de constitution Dotation	6 250.00	
N+4	2801	Amortissements des frais	de l'année N+4		
		d'établissement			6 250.00
	2801	Amortissements des frais			
31-déc.		d'établissement	Pour solde des comptes	60 000.00	
N+4	78111	Reprises sur amortissements des			60 000.00
			Totaux	191 760.00	191 760.00

APPLICATION 2.

Enoncé et travail à faire.

Au titre de l'exercice comptable N, une entreprise de conception et de fabrication de meubles contemporains en matériaux nouveaux évalue les dépenses engagées pour la **création et la mise au point de nouveaux produits** dans ses laboratoires de recherche, pour ses propres besoins.

Leur montant s'élève à 480 000 € HT

En raison de l'importance des dépenses engagées, elle souhaite amortir ces frais sur **5 exercices** dès le **31-12-N**.

TRAVAIL A FAIRE : En utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.
- Enregistrer l'écriture nécessaire pour immobiliser ces dépenses le 31-12-N.
- Calculer et enregistrer les dotations aux amortissements du 31/12/N au 31/12/N+4.
- Solder les comptes par une écriture en fin de période d'amortissement.

Annexe.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Frais de recherche et de développement		
			Frais de recherche Dotation de l'année N		
			Amortissement des frais de recherche Dotation de l'année N+1		
			Amortissement des frais de recherche Dotation de l'année N+2		
			Amortissement des frais de recherche Dotation de l'année N+3		
			Amortissement des frais de recherche Dotation de l'année N+4		
			Pour solde des comptes		
			Totaux		

Correction.

		Bordereau d	le saisie		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc.	203	Frais de recherche et de développement		480 000.00	
И	44562	TVA sur immobilisations	Frais de recherche et de	94 080.00	
	721	Immobilisations incorporelles	développement		480 000.00
	44571	TVA collectée			94 080.00
	68111	Dotations aux amortissements sur			
31-déc.		immobilisations incorporelles	Frais de recherche	96 000.00	
N	2803	Amortissements des frais de recherche	Dotation de l'année N		
		et de développement			96 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de recherche Dotation de	96 000.00	
N+1	2803	Amortissements des frais de recherche	l'année N+1		
		et de développement	I aminee 14+1		96 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de recherche Dotation de	96 000.00	
N+2	2803	Amortissements des frais de recherche	l'année N+2		
		et de développement	I ammee 14 · 2		96 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais	96 000.00	
31-déc.		immobilisations incorporelles	de recherche Dotation de		
N+3	2803	2803 Amorticcements des frais de recherche	l'année N+3		
		et de développement	1 atmice 14 . 2		96 000.00
	68111	Dotations aux amortissements sur	Amortissement des frais		
31-déc.		immobilisations incorporelles	de recherche Dotation de	96 000.00	
N+4	2803	Amortissements des frais de recherche	l'année N+4		
		et de développement	Tamice IV.4		96 000.00
	2803	Amortissements des frais de recherche			
31-déc.		et de développement	Pour solde des comptes	480 000.00	
N+4	78111	Reprises sur amortissements des	1 car some acs comples		
		immobilisations incorporelles			480 000.00
			Totaux	1 534 080.00	1 534 080.00

APPLICATION 3.

Enoncé et travail à faire.

Les frais d'émission d'un emprunt réalisé par une grande société, le ler août N, réglés par banque, s'élèvent à $6700 \in HT$

Le comptable de l'entreprise décide de répartir ces frais sur **quatre exercices**, par **fractions égales** à partir de l'**inventaire N**.

TRAVAIL A FAIRE : En utilisant les annexes ci-après :

- Annexe 1 : Bordereau de saisie.
- Annexe 2 : Compte schématique 481.
- Annexe 3 : Bilan au 31/12/N.
- Annexe 4 : Tableau des amortissements au 31 12 N.
- 1°) Enregistrer les écritures nécessaires :
- au 01/08/N : frais d'émission de l'emprunt ;
- au 31/12/N : transfert des frais en charges à répartir et première dotation.
- 2°) Présenter le compte schématique 481 au 31/12/N.
- 3°) Présenter l'extrait du bilan au 31/12/N.
- 4°) Présenter l'extrait du tableau des amortissements au 31/12/N.

Annexes.

Annexe 1.

	Bordereau d	le saisie		
Date	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
		Frais d'émission d'emprunt		
		Transfert des frais		
		d'émission d'emprunt en		
		charges à répartir		
		Amortissement des		
		charges à répartir sur		
		plusieurs exercices		
		Dotation N		
		Totaux		

Annexe 2.

Date	Débit	Crédit	Date
Total			Total Total

Annexe 3.

Cel Formula du ce	rfa N° 10937 * 09 aire obligatoire (article 53 A ode general des impôts).		① BILAN	- T	ACTIF		@ internet - DGI D.G.I. N° 2050 7 (2007)
Désignation de l'entreprise :						l'exercice exprimée en nom	bre de mois *
Adre						Durée de l'exercic	e précédent *
Num	Numéro SIRET *				Code A	PE I I	Néant 🗆 *
						Exercice N clos le,	N-1
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
					_		
	Charges constatées d'avance (3)*	СН		CI			
9	TOTAL (III)	CJ		CK			
Comptes régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw					
Com	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ					
de	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	co		1A			

	Annexe 4.							
Cerfa N	° 10172 * 11 e (article 53 A des impôts)	AMOR	TISSEMENTS			I	D.G.I. N°	2055 7
Désignation d	e l'entreptise							Néant 🗌 *
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBIL	ISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		iminutions : amortissements fférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	М	ontant des ar à la fin de	mortissements l'exercice
		<u> </u>						
CADRE C								
AFFECTAN'	EMENTS DE L'EXERCICE T LES CHARGES RÉPARTIES LUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant fin de l'e	
Frais d'émis	sion d'emprunt à étaler			Z 9		B1		
Primes de re	emboursement des obligations			32		SR		
			·					

Correction.

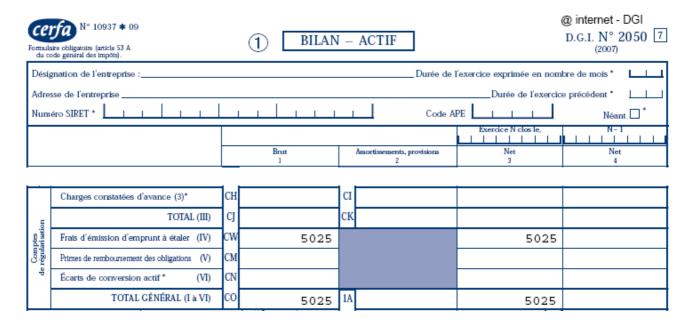
Travail 1.

	Bordereau de saisie									
Date		Intitulés	Libellés	Débit	Crédit					
	6272	Commissions et frais sur émissions								
1-août		d'emprunts	Frais d'émission d'emprunt	6 700.00						
И	44566	TVA sur autres biens et services	rrais d'emission d'emprum	1 313.20						
	512	Banques			8 013.20					
	481	Charges à répartir sur plusieurs	Transfert des frais							
31-déc.		exercices	d'émission d'emprunt en	6 700.00						
И	791	Transferts de charges d'exploitation	charges à répartir		6 700.00					
	6812	Dotations aux amortissements des	Amortissement des							
31-déc.		charges d'exploitation à répartir	charges à répartir sur	1 675.00						
N+1	481	Charges à répartir sur plusieurs	plusieurs exercices							
		exercices	Dotation N		1 675.00					
			Totaux	16 388.20	16 388.20					

Travail 2.

481 "Charges à répartir sur plusieurs exercices"									
Date	Débit	Crédit	Date						
31-déc.	6 700.00	1 675.00	31-déc.						
Total	6 700.00	1 675.00	Total						
Solde débiteur 5 025.00 €									

Travail 3.



Travail 4.

cerfa N	° 10172 * 11 e (article 53 A des Impólis)	AMOR	TIS	SSEMENTS			I	D.G.I. N° 2055 7	
Désignation de l'entrepriseNéar									
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBIL	ISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		iminutions : amortissements fférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	М	ontant des amortissements à la fin de l'exercice	
CADRE C									
AFFECTAN	EMENTS DE L'EXERCICE T LES CHARGES RÉPARTIE LUSIEURS EXERCICES*	S Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émis	sion d'emprunt à étaler		0	6700	Z 9	1675	B1	5025	
Primes de re	emboursement des obligations				32		SR		